

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 34-114-1906 licenciant un aide infirmier et un aide cuisinier.

n° 34-114-1906

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 avril 1906

Numéro JO  
n° 114 du 01/05/1906

Date du numéro  
1 mai 1906

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1884, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le rapport de M. le Chef du Service de santé,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Une commission composée : M. Palié, Scerélaire général, Président ; M. Vennalchef du bureau des finances; M. le docteur Laéroix, membres, se réunir sur la convocation de son président à l'effet de procéder à la réception des médicaments destinés à la pharmacie de l'hôpital.

#### Art. 2

La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Signé : ORMIERES.**